

Réduisez vos impôts
en devenant mécène !



Un projet de la Commune de Bourgneuf



DEVENEZ MÉCÈNE

En devenant mécène, vous soutenez des projets innovants sur le territoire. Que vous soyez un particulier, une association, une entreprise, vous avez la possibilité d'accompagner le Pôle des Énergies de Bourgneuf dans ses différents projets.

AVANTAGES FISCAUX

L'entreprise peut déduire de ses impôts **60 % du montant** du don retenu dans la limite de 0,5 % du chiffre d'affaires annuel. Si le plafond est dépassé, l'entreprise peut reporter l'excédent sur les 5 années suivantes.

Pour les **particuliers** : une personne mécène peut déduire de ses impôts **66 % du montant** de son don, retenu dans la limite annuelle de 20 % de son revenu imposable. Si le plafond est dépassé, elle peut reporter sur les 5 années suivantes.

Pour un particulier :

Un don de **30 €** donne droit à **20 € de réduction d'impôt**.
Un don de **100 €** donne droit à **66 € de réduction d'impôt**.

REMERCIEMENTS *

Les remerciements aux mécènes peuvent se réaliser sous la forme de :

- Visibilité : exposition sur le **Mur des Mécènes** directement dans l'entrée du Pôle
- Visibilité avec la mention du nom ou du logo sur les supports de communication, le site Internet, la newsletter, les réseaux sociaux, dans les discours de remerciements, les documents remis à la presse
- Invitations

* Les remerciements sont cités à titre d'exemple et sont déterminés selon le montant du don.



Plusieurs types de mécénat permettent de contribuer au développement du Pôle :

- **Mécénat financier** : pour développer les acquisitions, restaurations, aménagements et actions ...
- **Mécénat en nature ou en matériel** : apport ou mise à disposition de biens ou de matériels utiles à l'enrichissement du patrimoine industriel, réalisation de travaux, ...



PRÉSENTATION

S'appuyant sur le passé historique singulier de la ville de Bourganeuf et en gestion communale, le Pôle des Énergies, centre d'interprétation des énergies renouvelables succède en 2021 à l'ancien musée de l'Électrification.

Pour Bourganeuf, commune rurale de 2500 habitants et labellisée "Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte" (TEPCV) en 2016, la démarche de créer le Pôle des Énergies traduit la volonté de s'impliquer dans le concept de transition énergétique en tant que ville au riche passé industriel*.

Le Pôle présente plusieurs espaces avec une partie muséographique sur l'histoire des énergies, une salle annexe (projections, conférences, formations...), des installations hydroélectrique (en cours de rénovation) et photovoltaïque (en fonctionnement) et un simulateur de mix-énergétique unique en son genre.

Ce lieu dédié à l'électricité est un espace de démonstration et de réflexion pour le développement des énergies renouvelables dans un cadre rural. Il est ouvert au grand public, aux professionnels et aux scolaires.

Démonstrateur de mix-énergétique

Les visiteurs et professionnels pourront observer, via un simulateur, les flux d'électricité, d'origines photovoltaïque et hydroélectrique, produits et stockés sur le site. Ce démonstrateur représente de manière ludique la production, la consommation et l'impact environnemental du **Smart Grid** de Bourganeuf grâce au réseau électrique existant. Les visiteurs auront également la possibilité de faire une simulation de consommation d'un logement avec de l'énergie "verte".

Un espace de
démonstration et de
réflexion pour le
développement des
énergies renouvelables
dans un cadre rural



*Bourganeuf s'illustre à l'échelle nationale en devenant la troisième ville de France entièrement éclairée à l'électricité à partir d'une station centrale (1886) et la première cité d'Europe éclairée par transport d'énergie à distance via le courant continu (1889).



LES ACTIONS & CIBLES

01

Encourager la transition énergétique

Mise à disposition du simulateur de mix-énergétique, organisation d'ateliers, conférences, projections, formations, réunions ...

02

Partager la production électrique

Mobilisation des citoyens en impulsant la mise en place d'une communauté énergétique visant à la production et l'auto-consommation collective en travaillant à l'extension du Smart Grid du Pôle des Énergies via le réseau électrique existant.

03

Sensibiliser, informer, partager les idées

Développement des connaissances scientifiques, accès à l'information sur les énergies renouvelables, sensibilisation autour du développement durable, utilisation du simulateur de mix-énergétique, visites guidées, événements, ateliers, conférences ...

04

Valoriser le patrimoine industriel

Un espace muséographique sur l'histoire des énergies, l'histoire économique et sociale de Bourgneuf et plus largement du Limousin et de la France.

COLLECTIVITÉS

CITOYENS

SCOLAIRES

GRAND PUBLIC

ENTREPRISES

ASSOCIATIONS



LES PROJETS

Rénovation de la centrale hydroélectrique :

canal d'aménée jusqu'à la prise d'eau (800m), poste de commande et accès, dégrilleur, écluse, voie d'eau anglaise, roue-verrière

01



Aménagement d'un sentier vert le long du bief du Verger pour rejoindre le site des Rochers et des Gorges du Verger (site classé en 1912)

02



Installations extérieures muséales et d'agrément : revêtement du sol, installations ludiques, bancs, dalle

03



Restauration de la collection de livres anciens

04





Coordonnées

Pôle des Énergies
19 route de la cascade
23400 Bourgneuf
www.poledesenergies.fr

Chargée de mission : Lucie de ROYER-DUPRÉ
contact@poledesenergies.fr
05.55.64.39.29 ou 05.55.64.07.61 (mairie)